

Conseil Municipal du 15 Juillet 2020

PRESENTATION DU RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2020

Avant-propos :

L'article L2312-1 du code Général des Collectivités Territoriales prévoit que, dans les communes de plus de 3500 habitants, le Maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant le vote du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels, la structure et la gestion de la dette ainsi qu'une présentation de la structure des dépenses et des effectifs.

L'article 107 de la Loi du 7 Août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) a modifié les articles L2312-1, L3312-1 et L5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales en complétant les dispositions relatives à la forme et au contenu de Débat d'Orientations Budgétaires transformant ce débat en Rapport d'Orientations Budgétaires.

Ce rapport, qui a pour vocation d'informer les membres du conseil municipal sur la situation économique et financière de la ville, donne lieu à un débat au sein du conseil municipal. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique. Le rapport d'orientations budgétaires ainsi que la délibération qui s'y rapporte sont ensuite transmis au représentant de l'Etat.

L'article 13 de la Loi de Programmation des Finances Publiques (LFPF) 2018-2022 précise qu'à l'occasion du débat sur les orientations budgétaires, chaque collectivité présente ses objectifs concernant l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement, exprimée en valeur, ainsi que l'évolution du besoin de financement annuel.

Le décret n° 2016-841 du 24 Juin 2016 rappelle les obligations de publicité et de transmission des ROB respectifs, entre Communes et EPCI.

Sommaire :

1 : Les orientations budgétaires

Analyse rétrospective et prospective des recettes et des dépenses

- Les recettes de fonctionnement
- Les recettes d'investissement
- Les dépenses de fonctionnement
- Les dépenses d'investissement
- Les résultats

2 : Les engagements pluriannuels

3 : La structure et la gestion de la dette

4 : Le personnel

5 : Le Lotissement du Cdt O'Reilly

1 : Les orientations budgétaires

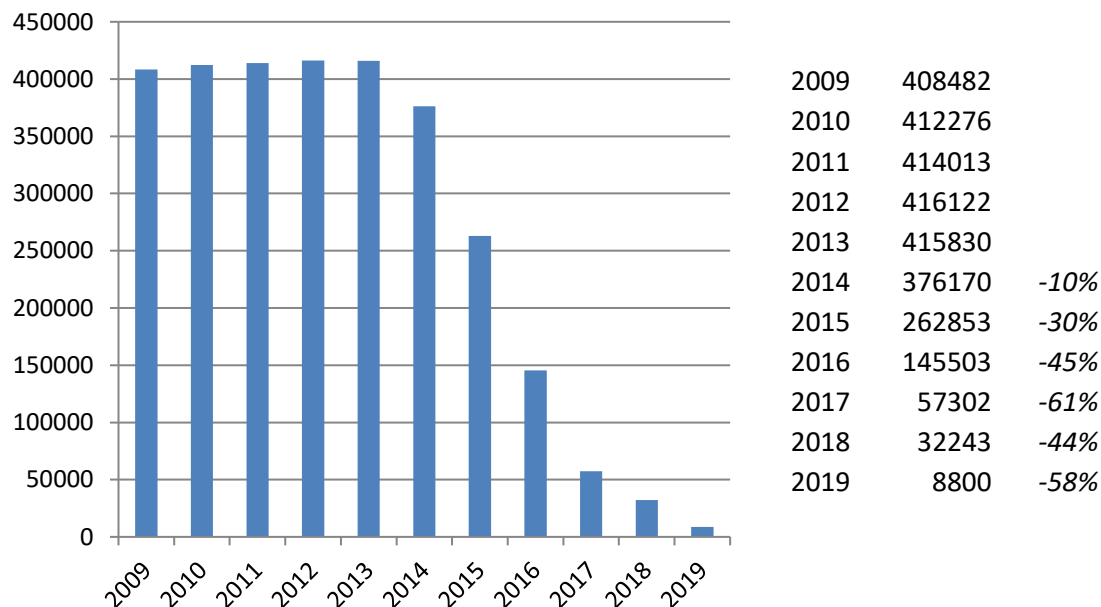
- Les recettes de fonctionnement

Rétrospective 2015 - 2019

Imputation	2015	2016	2017	2018	2019
013 - Atténuations de charges	75 350	115 685	138 074	81 932	8 663
70 - Produit des services et ventes diverses	119 051	142 872	132 645	141 179	185 313
72 - Production immobilisée-travaux en régie	111 885	70 619	61 684	0	0
73 - Impôts et taxes	4 737 383	4 814 012	4 867 453	4 927 422	4 989 777
74 - Dotations, subventions, participations	511 817	341 060	269 841	245 850	231 376
75 - Autres produits de gestion courante	62 890	68 484	81 304	80 000	63 220
76 - Produits financiers				0	0
77 - Produits exceptionnels	86 647	119 910	5 395	18 489	132 867
775 - Produit de cession des immobilisations	44 500	150		0	133 887
78 - Reprises provisions semi budgétaires				0	0
79 -transferts de charges	0	0		0	0
Total	5 749 523	5 672 791	5 556 395	5 494 871	5 745 104
Rappel 72	111 885	70 619	61 684	0	0
Autres recettes d'ordre	13 950		1 200	1 200	1 200
Total Recettes réelles	5 623 688	5 602 172	5 493 511	5 493 671	5 743 904
Evolution en % des recettes réelles	-2,59%	-0,38%	-1,94%	0,00%	4,55%

Evolution des recettes de fonctionnement de 2015 – 2019 = +2.14%

La diminution des dotations et participations de l'état est très significative pour la commune, notamment en ce qui concerne la DGF, puisque depuis le début de la réforme en 2014 nous constatons une baisse de 410 000 euros et nous ne percevons plus en 2020.



L'évolution des recettes entre 2018 et 2019 est due essentiellement au versement de la redevance d'occupation des Crèches multi-accueil de l'Il'Ô Marmots situées Rue de la Gare et Ecole du Parc rue des Déportés depuis la signature de la Délégation de Service Public.

Il est à noter que les remboursements de la rémunération des personnels absents pour raison de santé, qui étaient repris au 013 (atténuation de charges) mais comptabilisés depuis 2019 au 77, restent exceptionnels et liés à des absences de longue durée qui vont se terminer à court terme.

L'évolution du produit de la fiscalité directe locale est de 12.21% entre 2015 et 2019, hausse qui s'explique uniquement par les variations des bases prévues par les lois de finances mais non du fait de l'exécutif local puisque les taux sont inchangés depuis 2014.

Fiscalité Bases Commune						
Bases	2015	2016	2017	2018	2019	Evolution
TH	2 685 000	2 903 000	2 878 000	2 903 000	2 950 000	9,87%
TF	5 819 000	5 928 000	6 078 000	6 253 000	6 595 000	13,34%
TFNB	46 900	48 400	48 200	48 500	50 000	6,61%
Total	8 550 900	8 879 400	9 004 200	9 204 500	9 595 000	12,21%

Pour 2020, le coefficient de revalorisation des valeurs locatives appliqué aux bases d'imposition des particuliers est estimé à 0,9% (+1.2% en 2018, +2,2% en 2019).

Pour 2020 la fiscalité s'établira comme suit :

Bases notifiées 2020

TH	2 984 000,00	22,51	671 698,40
THLV		22,51	0,00
TF Bâti	6 605 000,00	28,84	1 904 882,00
TF non bâti	50 600,00	70,18	35 511,08

Produit attendu

2 612 091,48	sur le 73111
1 940 393,08	sur l'état 1259

La fiscalité reversée par Valenciennes Métropole au titre de la péréquation intercommunale n'a pas connu de baisse puisque la DSC (dotation de solidarité communautaire) est identique depuis 5 ans (42 683 euros).

L'attribution de compensation issue de la fiscalité propre est restée identique à hauteur de 2 142 221 euros jusqu'en 2019

Par contre, elle sera minorée en 2020 du fait du transfert, dans le cadre de la Loi Nôtre, de la compétence de la gestion des eaux pluviales.

En effet, Valenciennes Métropole a indiqué dans une correspondance datée du 5 Février 2020 que le montant du transfert, qui est de 94 423,61 euros, sera pris en charge à 60 % par ses soins. La baisse correspondra au solde, soit 37 768 euros, ramenant ainsi le montant attribué à 2 104 453.

- Les recettes d'investissement

Rétrospective 2015 - 2019

Cumul Recettes d'investissement					
Imputation	2015	2016	2017	2018	2019
10 - Dotations, fonds div. Réserves	663 588,63	603 667,28	496 327,01	915 664,17	229 292,86
13 - Subventions d'investissement	79 252,37	806 556,74	7 000,00	250 902,45	321 333,71
16 - Emprunts et dettes	424 150,00			1 000 000,00	
19 - Différences sur réalisations d'immobilisations	2 500,00	150,00			114 034,61
204 - Subventions d'équipement versées			160 000,00		
203 - Frais d'études		56 340,00			8 581,59
21 - Immobilisations corporelles	87 950,84				
23 - Immobilisations en cours		41 995,00			600,00
27 - Autres immobilisations financières					
28 - amortissement des immobilisations	169 351,73	194 050,57	173 107,84	192 598,21	216 235,81
001 - Excédent reporté		213 269,00			639 989,90
Total	1 426 793,57	1 916 028,59	836 434,85	2 359 164,83	1 530 068,48

Deux emprunts ont été contractés afin de réaliser les travaux entrepris tout d'abord en 2015 pour le restaurant scolaire de Blanc-Misseron pour un montant de 424 150 euros et en 2018 pour les travaux de la Salle des Fêtes pour un montant de 1 000 000 euros.

Les recherches de financement pour ces travaux ont abouti à un versement de subventions d'investissement plutôt conséquent :

- ✓ Pour le restaurant scolaire : 355 161€ par la Région (solde à percevoir de 71 032 €)
190 000 € par Valenciennes Métropole (FSIC 2008-2014)
- ✓ Pour la Salle des Fêtes : 191 040 € par le Département (solde de 133 728 €)
192 000 € par Valenciennes Métropole (solde de 57 600 €- FSIC 2014-2020)
201 377 € au titre de la DETR (solde de 50 525 €)

La vente de la maison située Rue du Moulin, place Charles Thysse a été concrétisée pour un montant de 90000 euros ainsi qu'un terrain pour l'implantation de l'antenne TDF pour un montant de 42 391 euros. Ces ventes ont fait l'objet d'écritures d'ordre au chapitre 19 en sorties d'inventaire.

L'exercice 2020 devrait enregistrer la vente d'une pâture à la SAFER pour un montant de 17 000 euros. Il reste également un solde de 42 500 euros pour la 2^{ème} antenne à FPS Tower.

La mise en œuvre de l'automatisation du FCTVA est reportée au 1^{er} janvier 2021 en raison de la complexité de l'adaptation des applications informatiques de l'Etat.

- Les dépenses de fonctionnement

Rétrospective 2015 - 2019

Dépenses de fonctionnement					
Imputation	2015	2016	2017	2018	2019
011 - Charges à caractère général	1 255 167	1 211 855	1 097 059	1 180 425	1 246 140
012 - Charges de personnel	2 523 230	2 502 153	2 611 753	2 501 772	2 567 136
014 - Atténuation de produits	4 483		1 000	232	0
65 - Autres charges de gestion courante	1 235 776	1 304 702	1 343 672	1 208 948	1 191 174
66 - Charges financières	121 571	118 374	105 268	99 943	100 179
668 - Autres charges financières				0	0
67 - Charges exceptionnelles	2 386	2 119	5 531	2 662	78 909
675 - Val. Comptable des immobilisations cédées	58 451	150		0	133 887
68 - Dotations aux amortissements	169 352	194 051	173 108	192 598	196 383
Total	5 370 416	5 333 404	5 337 391	5 186 581	5 513 809
Rappel 68 et 675	227 802	194 201	173 108	192 598	330 270
Autres dépenses d'ordre					
Total dépenses réelles	5 142 614	5 139 203	5 164 283	4 993 983	5 183 539
E. Brute	481 074	462 969	329 228	499 689	560 365
Evolution en % des dépenses réelles	4,32%	-0,07%	0,49%	-3,30%	3,80%

La section de fonctionnement 2018 avait connu une exécution à hauteur de 4 993 983 euros. Pour 2019, elle enregistre un montant de 5 183 539 euros soit une hausse de 3,80%.

Depuis 2015 des orientations ont été engagées et suivies :

- la maîtrise des dépenses de petit matériel ;
- une augmentation minorée des charges de personnel entre 2015 et 2019 ;
- le réajustement du montant des subventions aux associations et en particulier au CCAS (138 000 euros en 2017 contre 80 000 euros en 2018 et 60 000 en 2019)
- la passation d'un marché public pour la fourniture des produits d'entretien
- un marché pour les assurances qui a permis d'économiser plus de 34 000 euros
- la signature d'une Délégation de Service Public avec L'Îl Ô Marmots qui regroupe désormais l'ancienne Halte-Garderie Sucre d'Orge, Les Petits Pouces à Quiévrechain et la crèche L'Îl Ô Marmots Rue de de la Gare qui permet un accueil sur des plages élargies pour un coût similaire, avec des travaux d'amélioration.

L'année 2020 et son contexte particulier lié à la mise en place de l'Etat d'urgence sanitaire suite à l'épidémie de Covid-19 devra intégrer dans ses dépenses l'achat de masques de protection pour la population.

A ce sujet la commune a commandé, reçu et distribué des masques en tissu lavables pour un montant de 16 500 euros.

Afin de permettre la reprise des services dans des conditions sanitaires optimales, il a été nécessaire d'engager des dépenses de produit d'entretien répondant aux normes imposées par les protocoles officiels. Les dépenses à ce jour s'élèvent à plus de 20 000 euros.

- Les dépenses d'investissement

Rétrospective 2015 - 2019

Dépenses d'investissement (Détail)					
Imputations	2015	2016	2017	2018	2019
16 - Emprunts et dettes	249 567	262 193	252 906	298 955	346 108
10 - Dotations, fonds div. Réserves	0	0	87 000	87 000	0
13 - Subventions d'investissement			1 200	1 200	1 200
20 - Immobilisations incorporelles	34 289	160 000	320 000	187 300	16 600
21 - Immobilisations corporelles	382 575	173 362	116 592	40 507	272 655
23 - Immobilisations en cours	283 560	1 694 178	322 816	386 790	1 081 047
	700 424	1 867 540	439 408	427 297	1 353 702
Cumul Dépenses d'investissement (Détail)					
Mandats R + O	1 005 937	2 300 670	1 163 841	1 007 128	1 726 984
001	207 587		384 641	712 047	0
RAR	1 956 237	480 280	156 920	1 380 003	318 332
Total	3 169 761	2 780 950	1 705 402	3 099 178	2 045 316

L'année 2019 aura permis la réalisation de plusieurs projets :

- La migration des serveurs de données vers la solution RDS au CIV (Centre International de Valbone) d'Anzin pour répondre entre autre au Règlement Général sur la Protection des Données personnelles (RGPD) ;
- L'achat d'un nouveau véhicule utilitaire pour les services techniques ;
- L'acquisition de tablettes et la mise en place de bornes WIFI dans les écoles ;
- L'équipement en stores des écoles primaires ainsi que du restaurant scolaire de Blanc Misseron ;
- Les travaux de désamiantage et désenfumage de la Salle des Sports Jacques Murez ainsi que sa requalification lui permettant désormais d'accueillir du public (ERP 700 personnes) ;
- La création d'un Quai de bus face au CCAS ;
- La pose d'un panneau numérique d'informations près de la poste ;
- La pose d'une signalisation tricolore intelligente rue des Déportés face à l'Eglise ;
- La fin des travaux de rénovation de la Salle des Fêtes ;
- La signalisation par alimentation solaire des sorties d'écoles ;
- Les travaux d'accès au plateau sportif Jaques Murez ;
- L'implantation d'une barrière pivotante Chemin de la Petite Emblise ;

Les projets 2020 sont les suivants :

- La poursuite des travaux d'accessibilité avec le projet d'aménagement de l'étage de la mairie ;
- Les travaux de rénovation de la salle des sports de la Renaissance ;
- La pose d'un ossuaire et la réalisation d'un espace cinéraire au cimetière ;
- L'acquisition de matériel informatique nécessaire à la mise en place du télétravail.

- Les résultats

Rétrospective au travers des principaux ratios de 2015 à 2019

	2015	2016	2017	2018	2019
Population	4 522	4 504	4 481	4 496	4 577
Rappel RRF	5 623 688	5 602 172	5 493 511	5 493 671	5 743 904
Rappel DRF	5 142 614	5 139 203	5 164 283	4 993 983	5 183 539
Excédent d'exploitation	1 195 713	973 965	813 989	554 512	679 221
Epargne brute	481 074	462 969	329 228	499 689	560 365
Epargne Brute en % des RRF	9%	8%	6%	9%	10%
Epargne de gestion ou Marge brute	602 645	581 343	434 496	599 632	660 544
Epargne de gestion en % des RRF	11%	10%	8%	11%	11%
Taux de rigidité	47%	47%	49%	47%	46%
Charges des personnel / RRF	45%	45%	48%	46%	45%
Frais financiers / RRF	2%	2%	2%	2%	2%
Charges des personnel / DRF	49%	49%	51%	50%	50%
Frais financiers / DRF	2,4%	2,3%	2,0%	2,0%	1,9%
Annuité de la dette	371 138	380 567	358 174	398 899	446 287
Annuité en % des RRF	6,6%	6,8%	6,5%	7,3%	7,8%
Frais financiers	121 571	118 374	105 268	99 943	100 179
Capital de la dette	249 567	262 193	252 906	298 955	346 108
Epargne nette	231 507	200 776	76 322	200 733	214 257
Epargne nette dont fonds de concours	231 507	200 776	76 322	200 733	214 257
Fonds de roulement	1 408 983	589 324	101 942	1 194 502	482 305
Encours de dette (31/12)	2 280 213	2 618 019	2 365 114	3 066 158	2 720 050
Dette / habitants	504	581	528	682	594
Coef de surendettement	0,41	0,47	0,43	0,56	0,47
Capacité de désendettement	4,7	5,7	7,2	6,1	4,9
Taux d'équipement	12%	33%	8%	8%	24%
Total dépenses d'équipement	700 424	1 867 540	439 408	427 297	1 353 702
Dépenses d'équipement / habitants	155	415	98	95	296

Une épargne brute qui permet de couvrir l'annuité de la dette, un ratio de charge de personnel qui se maintient, un coefficient de surendettement à 0,47 avec une capacité de désendettement de 4,9 années, ce qui est plutôt sécurisant.

L'affectation des résultats

**BP 2020
RESULTATS
du CA 2019**

		DEPENSES	RECETTES	Solde
SECTION DE FONCTIONNEMENT	Résultats de l'exercice 2019	5 513 809,20	5 745 103,71	679 220,65
	Résultats antérieurs reportés Excédent 002		447 926,14	
SECTION D'INVESTISSEMENT	Résultats de l'exercice 2019	1 726 984,22	890 078,58	-196 915,74
	Résultats antérieurs reportés Excédent 001		639 989,90	
	SOLDE GLOBAL	7 240 793,42	7 723 098,33	482 304,91

Restes à Réaliser au 31/12/2019	Investissement	318 332,08	312 093,29	-6 238,79

Résultats cumulés		7 559 125,50	8 035 191,62	476 066,12

Reprise	Affectation en réserve cpte 1068		203 154,53	(=-196 915,74+ -6 238,79)
---------	----------------------------------	--	------------	---------------------------

Report en fonctionnement Excédent 002			476 066,12	(=679 220,65- 203 154,53)
---------------------------------------	--	--	------------	---------------------------

Report en investissement Déficit 001	-196 915,74			
--------------------------------------	-------------	--	--	--

L'année 2019 a enregistré un solde positif de la section de fonctionnement de 679 220,65 euros avec un excédent reporté de 2018 d'un montant de 447 926,14 euros.

La section d'investissement quant à elle enregistre un solde négatif de 196 915,24 euros avec un excédent reporté de 2018 d'un montant de 639 989, 90 euros.

Les restes à réaliser en dépenses s'élèvent à 318 332,08 euros pour des recettes de 312 093,29 euros. Le solde s'élève à – 6 238,79 euros.

L'affectation en réserve (au 1068) d'un montant de 203 154,63 couvrirait le solde cumulé d'investissement (exécution et restes à recevoir).

Les résultats seraient reportés de la façon suivante sur le budget 2020 :

Vue d'ensemble BP N+1 (Affectation de résultat)			
Fct Dépenses		FCT Recettes	
M + O	0,00	T + O	0,00
002	0,00	002	476 066,12
RAR	0,00	RAR	0,00
Total	0,00	Total	476 066,12
Excédent d'exploitation :		476 066,12	
Invst Dépenses		Invst Recettes	
R+0	0,00	R+0	0,00
	0,00	1068	203 154,53
001	196 915,74	001	
RAR	318 332,08	RAR	312 093,29
Total	515 247,82	Total	515 247,82

2 : Les engagements pluriannuels

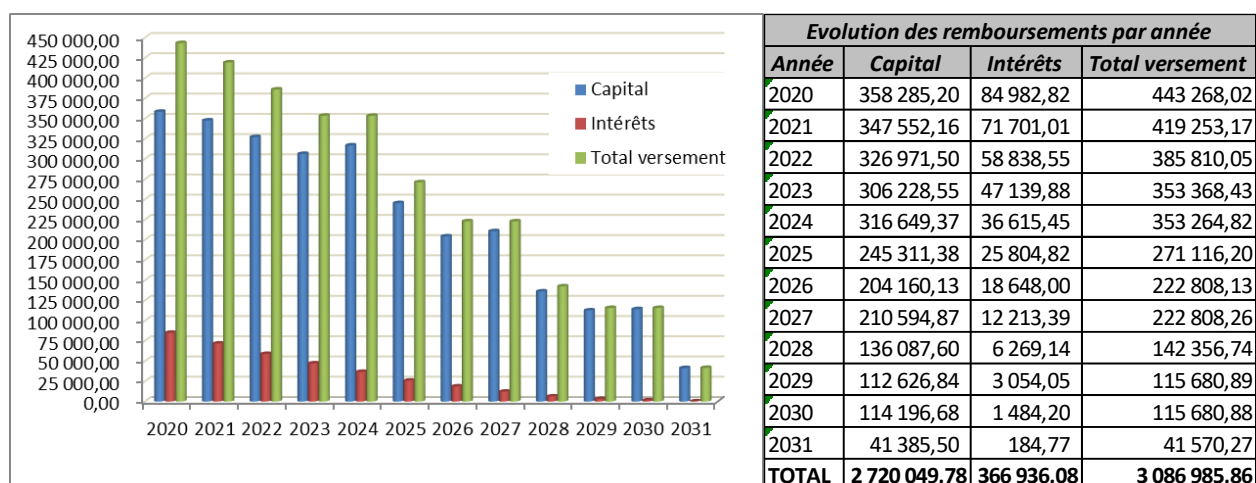
La commune n'a aucun engagement pluriannuel.

3 : La structure et la gestion de la dette

La capacité de désendettement (calculée par rapport à l'épargne brute (RRF – DRF)) de la commune passe cette année à 4,9 ans et reste toujours inférieure au seuil de 10 ans avec un coefficient de surendettement (calculé quant à lui par rapport aux recettes réelles de fonctionnement) ou (en pourcentage des RRF) qui baisse à 0,47.

Voici le tableau prévisionnel d'amortissement de la dette pour 2020

Evolution des remboursements par année - Ville CRESPIN - 2020



La dette est composée uniquement d'emprunts à taux fixe. Le montant cumulé du capital et des intérêts de la dette à rembourser en 2020 est à peu près identique à celui de 2019. Deux emprunts se termineront en 2022 et deux autres en 2025 qui amorceront une baisse significative du remboursement de la dette.

4 : Le personnel

L'augmentation des charges de personnel est la conséquence au recours à des agents contractuels de remplacement pour faire face aux arrêts de maladie de longue durée.

La pyramide des âges montre une augmentation de la moyenne d'âge du personnel entraînant l'apparition de maladies professionnelles et de pathologies qui ne permettent pas toujours aux agents d'être maintenus en activité.

2020 verra deux départs en retraite : un dans les services techniques et un dans le service entretien.

Des recrutements avaient été prévus l'an dernier mais n'ont pu aboutir.

Les entretiens qui avaient eu lieu en début d'année, pour la première partie, ont été reportés à l'été en raison de l'épidémie de Covid-19. Trois postes avaient été créés pour le service entretien en vue de remplacer deux agents partis en retraite (école maternelle et bâtiments divers) et un agent supplémentaire en raison de la surcharge de travail.

Ces postes sont actuellement pourvus par des agents non titulaires.

En tout, 7 recrutements sont donc prévus qui ne modifieront pas fondamentalement le montant des charges de personnel puisque les postes sont actuellement occupés par des agents contractuels.

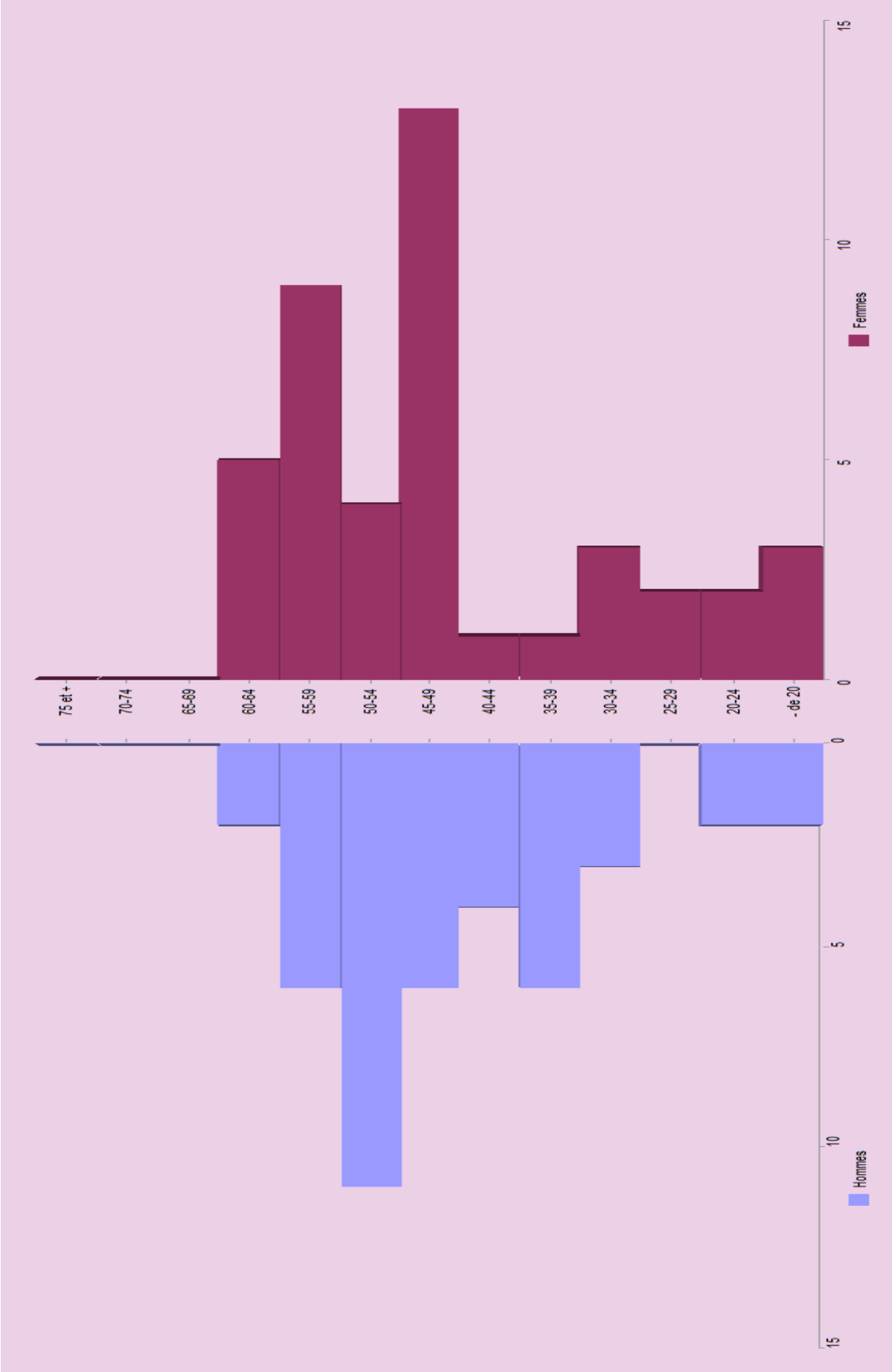
Le recrutement d'un ATSEM supplémentaire devrait intervenir au mieux pour la prochaine rentrée scolaire.

Le RIFSEEP a été appliqué à pratiquement tous les cadres d'emploi et plus significativement aux agents qui avaient les montants les plus faibles en Juillet 2019. Une mesure forte qui a été décidée par le conseil municipal permettant de lier le montant des primes à celui des traitements.

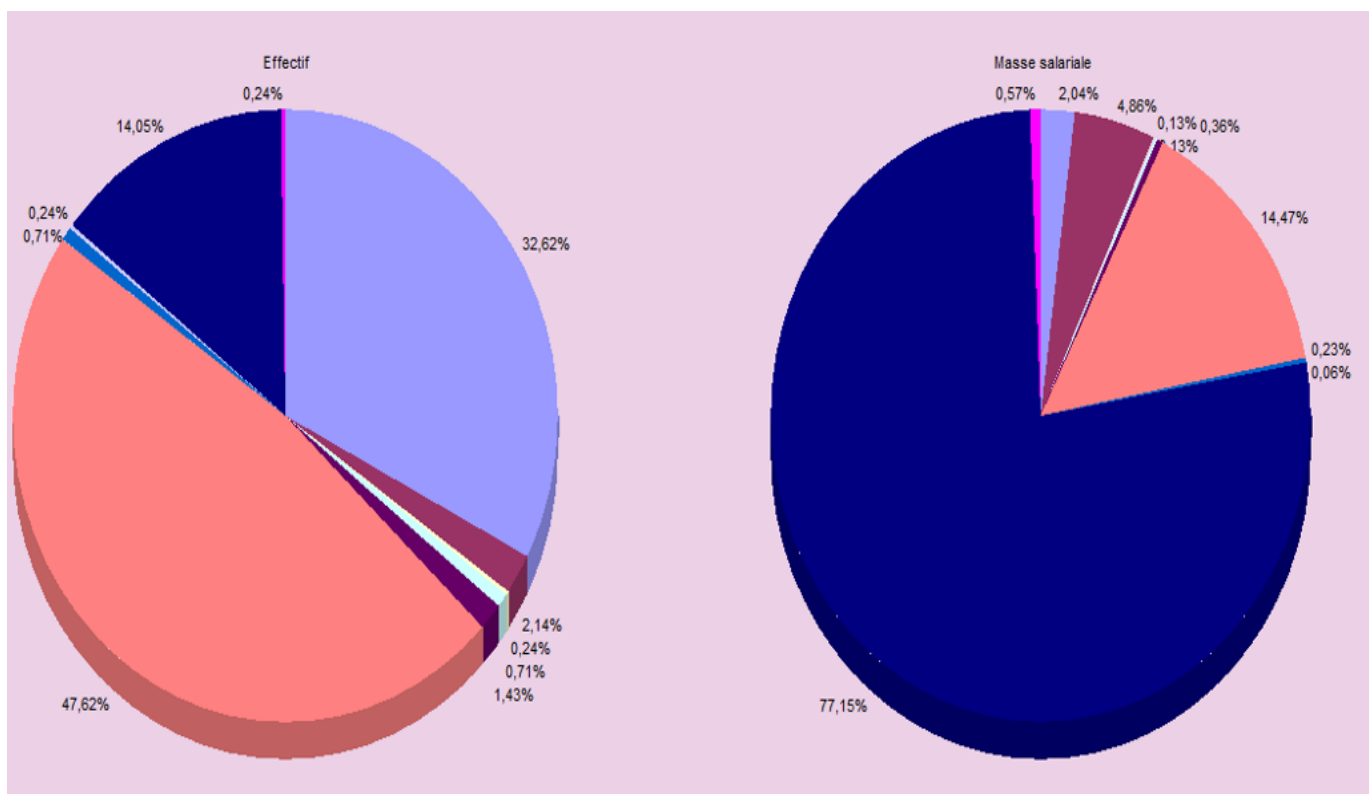
Le prélèvement à la source n'a pas eu d'incidences.

Pyramide des âges 2019

Pyramide des âges des agents actifs				
Tranche d'âges	Hommes	Femmes	Total	% d'agents
- de 20	0	0	0	0,00%
20-24	1	0	1	1,37%
25-29	0	0	0	0,00%
30-34	3	2	5	6,85%
35-39	6	1	7	9,59%
40-44	4	1	5	6,85%
45-49	6	12	18	24,66%
50-54	11	4	15	20,55%
55-59	6	9	15	20,55%
60-64	2	5	7	9,59%
65-69	0	0	0	0,00%
70-74	0	0	0	0,00%
75 et +	0	0	0	0,00%
TOTAL	39	34	73	100,00%



Répartition par catégorie de salariés année 2019



Effectif		
Catégories	Effectif	%
CLSH - animateur - Directeur	137	32,62%
Elus	9	2,14%
Emploi d'avenir	1	0,24%
Indemnitaires - Forfaitaires	3	0,71%
Non Titulaire Autres IRCANTEC	6	1,43%
Non Titulaire Indiciaire avec ou sans IRCANTEC	200	47,62%
Personnel extérieur (Horaire ou forfaitaire)	3	0,71%
Recenseur - Régime général	1	0,24%
Titulaire ou stagiaire indiciaire CNRACL	59	14,05%
Titulaire ou stagiaire Indiciaire IRCANTEC	1	0,24%
TOTAL	420	100,00%

Masse salariale(en brut)		
Catégories	Montant	%
CLSH - animateur - Directeur	54 381,85	2,04%
Elus	129 846,18	4,86%
Emploi d'avenir	3 391,00	0,13%
Indemnitaires - Forfaitaires	3 572,78	0,13%
Non Titulaire Autres IRCANTEC	9 698,33	0,36%
Non Titulaire Indiciaire avec ou sans IRCANTEC	386 390,69	14,47%
Personnel extérieur (Horaire ou forfaitaire)	6 103,77	0,23%
Recenseur - Régime général	1 634,84	0,06%
Titulaire ou stagiaire indiciaire CNRACL	2 060 259,92	77,15%
Titulaire ou stagiaire Indiciaire IRCANTEC	15 331,06	0,57%
TOTAL	2 670 610,42	100,00%

5 : Le Lotissement du Cdt O'Reilly

Aucune opération n'a été enregistrée sur le budget annexe. Une erreur de saisie du report doit être corrigée sur la délibération de reprise des résultats : il y a lieu d'indiquer 103 344,68 au lieu de 103 344,58.

**RESULTATS
2019**

		DEPENSES	RECETTES	Solde
SECTION DE FONCTIONNEMENT	Résultats de l'exercice 2019			132 071,86
	Résultats antérieurs reportés Excédent 002		132 071,86	
SECTION D'INVESTISSEMENT	Résultats de l'exercice 2019	0,00	0,00	-103 344,58
	Résultats antérieurs reportés DEFICIT 001	103 344,58		
	SOLDE GLOBAL	103 344,58	132 071,86	28 727,28

Restes à Réaliser au 31/12/2019	Investissement			0,00
---------------------------------	----------------	--	--	------

Résultats cumulés		103 344,58	132 071,86	28 727,28
-------------------	--	------------	------------	-----------

Reprise anticipée	Prévision d'affectation en réserve cpte 1068			
-------------------	--	--	--	--

Report en fonctionnement Excédent 002		132 071,86		
---------------------------------------	--	------------	--	--

Report en investissement Déficit 001		-103 344,58		
--------------------------------------	--	-------------	--	--

Le budget devrait se présenter de la même manière.

BP 2020

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Libellé			Dépenses	Recettes
002		Excédent de fonctionnement		132 071,86
70	7015.73	Vente de terrains aménagés		103 345,23
042	71355.73	Variation des stocks de terrains	103 344,58	
		TOTAL	103 344,58	235 417,09

SECTION D'INVESTISSEMENT

040	3555.73	Terrains aménagés		103 344,58
001		déficit d'investissement	103 344,58	
		TOTAL	103 344,58	103 344,58